

EFFET DE L'INCLUSION FINANCIÈRE SUR LA STABILITÉ BANCAIRE EN ZONE CEMAC

THE EFFECT OF FINANCIAL INCLUSION ON BANKING STABILITY IN THE CEMAC ZONE

REOUNODJI MADJI Cyrille

PhD, en Sciences Économiques/Enseignant Chercheur, Université de Ndjamena-TCHAD
LAEREAG (Laboratoire d'Études et de Recherche en Économie Appliquée et de Gestion)

LOPIAGOTO NOUDJIHOUDOU Désiré

Ph.D en Marketing et Management Stratégique des Organisations /Instituts Supérieurs de
Pédagogie et des Sciences Vétérinaires de l'Université Catholique d'Afrique
Centrale/UCAC/CAMPUS de Moundou au TCHAD

MBAINDIGNODJI Rongar

Student, Ph.D, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Dschang, Cameroun

Date de soumission : 09/01/2025

Date d'acceptation : 02/02/2025

Pour citer cet article :

REOUNODJI M. C. et al. (2025) «Effet de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire en zone CEMAC»,
Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 8 : Numéro 1 » pp : 734 - 757

Résumé

Cet article analyse l'impact de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire dans la zone CEMAC, une région confrontée à de nombreux défis économiques, notamment un accès limité aux services financiers formels. Bien que l'inclusion financière soit cruciale pour favoriser la croissance inclusive, ses effets sur la stabilité bancaire varient en fonction du contexte. À travers un modèle économétrique utilisant les estimateurs des moments généralisés (MMG) à effets fixes, l'étude examine comment des éléments comme la monnaie mobile et les services bancaires traditionnels influencent la stabilité bancaire. Les résultats montrent que, bien que l'inclusion financière ait un effet positif sur certaines variables macroéconomiques, elle impacte négativement la stabilité bancaire dans la zone CEMAC. L'article met en évidence les défis structurels de la région et insiste sur la nécessité de cadres réglementaires solides pour maximiser les bénéfices de l'inclusion financière tout en assurant la résilience du système bancaire. Il propose également des perspectives pour renforcer cette résilience économique à travers une meilleure régulation.

Mots clés : Inclusion financière ; Stabilité bancaire ; Zone CEMAC ; Monnaie mobile ; Cadres réglementaires.

Abstract

This article analyzes the impact of financial inclusion on banking stability in the CEMAC region, a region facing numerous economic challenges, including limited access to formal financial services. While financial inclusion is crucial for fostering inclusive growth, its effects on banking stability vary depending on the context. Using an econometric model with generalized method of moments (GMM) estimators with fixed effects, the study examines how elements like mobile money and traditional banking services influence banking stability. The results show that, although financial inclusion has a positive effect on certain macroeconomic variables, it negatively impacts banking stability in the CEMAC region. The article highlights the region's structural challenges and emphasizes the need for strong regulatory frameworks to maximize the benefits of financial inclusion while ensuring the resilience of the banking system. It also offers perspectives on strengthening economic resilience through better regulation.

Keywords: Financial inclusion; Banking stability; CEMAC region; Mobile money; Regulatory frameworks.

INTRODUCTION

L'inclusion financière est devenue un enjeu majeur pour le développement économique, en particulier dans les économies en développement. En zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale), où les disparités économiques et sociales demeurent importantes, elle constitue un levier crucial pour renforcer la stabilité bancaire et promouvoir une croissance inclusive. En effet, l'un des leviers qui permet de considérer un système financier stable est l'effet non dégradant de la perturbation susceptible de causer des dommages à l'activité économique.

L'inclusion financière permet à un plus grand nombre de personnes et d'entreprises d'accéder aux services financiers formels, ce qui peut diversifier les sources de revenus des banques et réduire leur vulnérabilité face aux chocs économiques. Dans un contexte de CEMAC, où la majorité de la population reste exclue des services bancaires formels, l'intégration des segments non bancarisés pourrait accroître la base de dépôts et renforcer la stabilité du secteur financier. Un système bancaire plus large et plus diversifié est moins susceptible de subir des crises dues à des crises de liquidité ou à des défauts de paiement massifs. Disparités salariales entre hommes et femmes au Tchad, Reoundji, M., & Kohom, F. (2023).

L'inclusion financière peut également contribuer à une meilleure gestion des risques bancaires. Par exemple, la généralisation de l'accès aux services financiers, y compris le mobile money, permettrait aux banques de collecter plus de données sur leurs clients, facilitant ainsi l'évaluation des risques de crédit et l'octroi de prêts à des taux plus justes et plus équilibrés. Cela peut réduire les risques systémiques en permettant une gestion plus fine des portefeuilles de crédit, ce qui est crucial dans une zone comme la CEMAC, où les banques font face à des risques liés à la volatilité des prix des matières premières et aux variations de la demande de crédit.

L'expansion de l'inclusion financière est également une opportunité pour les régulateurs et superviseurs bancaires de renforcer leurs capacités de suivi et de contrôle des banques. Des technologies telles que le mobile banking permettent aux régulateurs de suivre en temps réel les flux financiers, d'améliorer les processus de supervision et de renforcer la transparence dans les activités bancaires. Cependant, cela nécessite un cadre réglementaire robuste pour garantir la sécurité des transactions, la protection des consommateurs et la prévention de risques systémiques.

L'inclusion financière peut avoir un impact positif ou négatif sur la rentabilité et la liquidité des banques en fonction du modèle économique adopté. D'une part, elle peut offrir de

nouvelles opportunités de revenus grâce à l'expansion des services bancaires et des prêts. D'autre part, l'extension de l'inclusion financière sans un contrôle adéquat des risques peut entraîner une augmentation des créances douteuses, réduisant ainsi la rentabilité et affectant la stabilité financière des banques.

L'une des principales limitations de l'inclusion financière dans la zone CEMAC réside dans le cadre réglementaire et institutionnel encore peu développé. L'absence de réglementation harmonisée au sein de la zone, le faible développement des infrastructures technologiques et la faiblesse des systèmes de gestion des risques peuvent compromettre les efforts visant à renforcer la stabilité bancaire à travers l'inclusion financière. Il est donc crucial de développer des systèmes de supervision et des politiques adaptées pour encadrer cette évolution.

En zone CEMAC, l'inclusion financière pourrait également contribuer à une plus grande stabilité économique en améliorant la circulation de la monnaie et en facilitant l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises (PME). Cela stimulerait l'investissement productif et la croissance économique, réduisant la vulnérabilité du système bancaire aux chocs externes et internes, notamment ceux liés aux fluctuations des prix du pétrole, principal moteur économique de la région.

L'inclusion financière en zone CEMAC a un effet double sur la stabilité bancaire. D'une part, elle peut renforcer la stabilité en diversifiant les sources de financement des banques, en améliorant la gestion des risques et en soutenant la croissance économique (Sarma, 2008; Chibba, 2009). D'autre part, une croissance rapide de l'inclusion financière, sans régulation adéquate et infrastructure technologique suffisante, peut augmenter la vulnérabilité du secteur bancaire à des risques systémiques (Van den End, 2006; Yetman, 2015). Il est donc essentiel que les autorités monétaires et financières de la CEMAC développent des politiques et des régulations adaptées pour encadrer l'inclusion financière tout en garantissant la stabilité du système bancaire. Ces préoccupations nous amènent à nous fixer quelques objectifs afin de tenter d'apporter des solutions :

- Déterminer l'effet de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire : L'article cherche à évaluer l'impact direct de l'inclusion financière sur la stabilité du secteur bancaire, en particulier dans la zone CEMAC (Demirgüç-Kunt et Klapper, 2013).
- Explorer les liens théoriques entre inclusion financière et stabilité bancaire : Il s'agit d'analyser les théories et les travaux antérieurs qui établissent une relation entre l'inclusion financière et la stabilité bancaire, tout en mettant en lumière les facteurs qui influencent cette dynamique (Beck et al., 2007; Cull et al., 2014).

- Évaluer l'impact des facteurs spécifiques de la CEMAC : L'article vise à intégrer les particularités économiques et institutionnelles de la zone CEMAC dans l'analyse de l'inclusion financière et de sa contribution à la stabilité bancaire (Bikai et Mbohou, 2018).
- Proposer une modélisation économétrique pour étudier cet effet : Nous avons utilisé une approche économétrique pour mesurer les effets de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire, en combinant des variables liées à l'inclusion financière, à la rentabilité bancaire, et à d'autres facteurs économiques pour calculer l'indice de stabilité bancaire (Monnin et Jokipii, 2010).
- Contribuer à la compréhension des implications de l'inclusion financière : L'article souhaite apporter une perspective sur les implications pratiques et théoriques de l'inclusion financière dans le contexte des pays en développement, en particulier dans les régions économiquement vulnérables comme la zone CEMAC (Levine, 2005; Mehrotra et Yetman, 2015).

L'objet de cet article est de déterminer l'effet que peut avoir l'inclusion financière sur la stabilité bancaire en zone CEMAC. La question principale que pose cet article est de savoir : quel est l'effet de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire dans la CEMAC ?

Dans la construction de cet article, nous avons choisi un plan qui prend en compte : le cadre conceptuel de l'étude, la formulation de l'hypothèse, la méthodologie, les résultats, la conclusion générale, les implications managériales et les limites de cet article.

1. CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE : INCLUSION FINANCIÈRE ET STABILITÉ BANCAIRE

Ce paragraphe est consacré à la clarification des concepts de l'étude (**inclusion financière et stabilité bancaire**), puis le fondement de l'hypothèse de recherche.

Il s'agit ici de présenter les concepts de l'inclusion financière et la stabilité bancaire.

1.1 Le concept de l'inclusion financière

L'inclusion financière se définit comme l'accès à des services financiers abordables, diversifiés et adaptés aux besoins de la population. En complément, la stabilité bancaire garantit la résilience des institutions financières face aux chocs économiques, préservant ainsi l'intégrité du système financier. La théorie économique met en évidence plusieurs liens :

- Une base de déposants diversifiée améliore la liquidité bancaire.
- La réduction de la concentration des risques limite les effets systémiques.

- Un accès élargi aux crédits soutient l'activité économique et renforce la résilience des acteurs.

Demirgüç-Kunt et Klapper (2013) définissent l'inclusion financière comme : "Le processus par lequel les individus et les entreprises peuvent accéder à des produits et services financiers utiles et abordables qui répondent à leurs besoins, fournis de manière responsable et durable."

Dans une perspective complémentaire, Sarma (2008) met l'accent sur les dimensions de l'inclusion financière en la décrivant comme : "Un processus visant à garantir un accès équitable à des services financiers formels à tous les segments de la population, notamment les groupes marginalisés, pour permettre leur intégration dans le système économique."

Chibba (2009), quant à lui, insiste sur le rôle de l'inclusion financière dans la lutte contre la pauvreté et le développement économique en affirmant que : "L'inclusion financière est un outil clé pour réduire la pauvreté et promouvoir une croissance économique inclusive. Elle permet d'offrir aux pauvres un accès aux opportunités économiques à travers des services financiers abordables et adaptés."

1.2 Analyse de la stabilité financière

La stabilité financière souvent définie comme une situation dans laquelle le système financier est capable de résister aux chocs, en réduisant la probabilité de survenance d'un dysfonctionnement pouvant entraîner une interruption du processus d'intermédiation financière (Drumetz et Pfister, 2010). Ce dysfonctionnement peut en effet concerner le système bancaire, la dette publique, les marchés boursiers ou de change et toute autre composante du système financier. Ainsi, l'une des grandes leçons de la crise financière et économique de 2008, est qu'au-delà de leur focalisation sur la maîtrise de l'inflation, les banques centrales se doivent aussi d'adopter explicitement un objectif lié à la stabilité du système financier.

2. Formulation de l'hypothèse

Tel qu'annoncé plus haut, l'objectif principal de cet article consiste à déterminer l'effet de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire. Les approches théoriques ont montré l'existence de plusieurs facteurs dans l'analyse des impacts de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire. À la suite d>Allenspach et Perrez (2008) qui ont évalué les interactions entre la stabilité bancaire et les performances macroéconomiques de la Suisse, Monnin et Jokipii (2010) évaluent, à travers une modélisation VAR en panel de 18 pays de l'OCDE, le lien entre la stabilité bancaire et la croissance de la production réelle et l'inflation. Ils

mesurent la stabilité bancaire par la probabilité de défaut du secteur bancaire, Les conclusions de cette étude soulignent que la stabilité bancaire est un déterminant majeur de l'évolution future de la croissance du PIB réel des pays de l'OCDE. Les périodes de stabilité bancaire sont généralement suivies par un accroissement stable de la production réelle et vice versa. Le lien entre la stabilité bancaire et la croissance réelle est particulièrement significatif, lorsqu'ils restreignent la période d'analyse sur des périodes d'instabilité, relevant ainsi le fait qu'un secteur bancaire instable augmente l'incertitude sur la croissance future. En revanche, cette étude ne met en relief aucun lien significatif entre la stabilité bancaire et l'inflation dans les pays de l'OCDE.

Ainsi, l'hypothèse de notre travail se présente comme suit :

H : l'inclusion financière aurait un effet positif sur la stabilité des banques en zone CEMAC

3. MÉTHODOLOGIE

Cet article combine une revue de la littérature scientifique et une analyse empirique des initiatives en zone CEMAC. Des études comparatives internationales ont été mobilisées pour situer les avancées et limites de la région. Dans cette section, il est question de présenter, de spécifier le modèle économétrique, de valider la technique d'estimation et d'interpréter les résultats.

Nous allons dans un premier temps exposer le modèle d'analyse et dans un deuxième temps d'évoquer la mesure des variables.

3.1. La spécification du modèle

Cette partie se donne pour objectif : analyser les effets de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire de la CEMAC.

La période d'étude est celle allant de 2000 à 2023. Le choix de cette période est justifié par la disponibilité des données et la robustesse des résultats. Ces données proviennent de la BEAC. Afin de déterminer l'indice de stabilité bancaire nous nous sommes inspirés des travaux de nombreux chercheurs. En effet, il est bien souvent difficile d'exprimer la stabilité bancaire en une seule mesure. Pour cela, un indice agrégé pourrait servir de variable d'information pour la stabilité des banques. Cet indice exposerait le fonctionnement du système dans son ensemble, l'instabilité dans un segment pouvant être compensée par le bon fonctionnement d'un autre segment. La ventilation de cette information permet la fourniture des éléments constitutifs de l'indice. Il est alors possible de procéder à l'identification des secteurs à risques

élevés en le décomposant, ce qui est nécessaire à la politique visant la stabilité financière. Bien que, certaines publications de quelques banques centrales ont récemment tenté de construire un seul indicateur pour indiquer le niveau de la stabilité du système financier dans les pays concernés. C'est un travail de longue haleine, comme le remarquent (Gadanecz et Jayaram, 2008) étant donné la nature alambiquée du système financier et l'existence de plusieurs liens entre les acteurs des marchés financiers, des secteurs non-financiers et des institutions financières. Les tentatives à ce jour peuvent donc être considérées comme des essais préliminaires des approches alternatives à la construction de cet indice. La plupart des tentatives se concentrent sur la construction d'un indicateur agrégé pour le secteur bancaire, qui est la partie la plus importante du système financier à l'égard de la stabilité financière. Un indicateur agrégé relativement simple de stabilité du secteur bancaire peut être construit comme une moyenne pondérée des indicateurs partiels de solidité financière des banques. Cet indice est utilisé, par exemple, par les banques en Europe et en Asie, notamment, l'indice utilisé par la banque centrale turque (BCRT, 2006). Son indice de solidité financière se compose de six sous-indices couvrant la qualité des actifs, la liquidité, le risque de change, risque de taux d'intérêt, la rentabilité et la solvabilité. Avant l'agrégation, les sous-indices individuels sont normalisés afin de parvenir à la même variance. Une autre méthode consiste à construire un indicateur de solidité financière utilisant des données journalières des marchés financiers (tels que les prix des actions bancaires et autres actifs financiers). Ces données peuvent signaler toutes les difficultés dans le secteur financier à l'avance, comme indiqué par la perception du marché sur leur probabilité. L'indicateur de fragilité financière présenté par les experts du système de la réserve fédérale américaine, (Nelson et Perli, 2005) et l'indice de stress financier calculé par les experts de la banque centrale canadienne, tel que présenté par (Illing et Liu 2003) illustrent une telle démarche. Une approche rationnelle consiste à combiner des indicateurs dérivés des bilans et de la performance bancaire (volatilité de la rentabilité, capital, qualité des actifs et nombre d'agences bancaires) avec des indicateurs de marché (variation des prix des actions et des obligations bancaires) et d'autres éléments, notamment l'exposition interbancaire. Cette approche a été adoptée, par exemple, par la banque centrale suisse pour la construction d'un « indice de stress » pour le secteur bancaire, (BNS, 2006). (Van den End, 2006) pour sa part estime que les experts de la banque centrale des Pays-Bas ont opté pour une démarche tout à fait originale pour la construction de l'indice. L'indice des conditions de stabilité financière est construit sur la base d'un indice des conditions monétaires élargi et contient les indicateurs suivants : taux d'intérêt, taux de change

effectif, les prix des actions et de l'immobilier, la solvabilité des institutions financières et la volatilité de l'indice boursier des institutions financières. Le caractère novateur de cet indice est cependant, l'introduction de limites critiques supérieures et inférieures afin d'intégrer les impacts non-linéaires potentiels dans l'évolution de l'indice. Une nouvelle méthode de construction d'un indicateur agrégé de stabilité financière consiste à calculer le risque de défaut au niveau de l'ensemble du système financier, ou de ses principaux secteurs, par exemple en utilisant le modèle proposé par Merton (Van den End et Tabbæ, 2005). (Čihák, 2007) propose à titre d'illustration un indicateur similaire de risque systémique basé sur la distribution stochastique du risque de défaut des institutions individuelles comme un indicateur opérationnel de stabilité financière. L'avantage de ces indicateurs réside dans leur lien étroit avec les problèmes dans le secteur financier (défaut de grandes institutions financières ou d'un secteur) et avec le cycle économique. Les inconvénients sont, toutefois, l'analyse exigée et dans certains cas, l'existence d'un marché boursier liquide avec un bon échantillon représentatif des différents secteurs.

Nous prenons pour soutien cette vaste littérature dans l'optique de définir un ensemble de variables reflétant la situation du système financier dans la zone CEMAC et nous les agrégeons afin de former notre indice de stabilité finale.

En s'inspirant de ces différents travaux et de ceux de Bikai et Mbohou (2018), nous proposons un indicateur de stabilité bancaire pour la CEMAC articulé autour des trois critères suivants : l'adéquation des fonds propres, la qualité des actifs, et la liquidité.

Les dispositions en matière de restriction sur la distribution des bénéfices pour la constitution de coussins contra cycliques de fonds propres étant très récentes dans la CEMAC, nous n'avons pas jugé pertinent de tenir compte des indicateurs de rentabilité dans l'évaluation de la stabilité du système bancaire sous-régional. De plus, l'indicateur que nous construisons est apprécié sur une fréquence trimestrielle mais dans la CEMAC, les comptes de résultat des établissements de crédit ne sont pas toujours disponibles à cette fréquence.

Tableau 1: Indicateurs utilisés pour le calcul de l'indicateur de stabilité bancaire de la CEMAC

Critères	Indicateurs	Impact attendu sur la stabilité bancaire
Adéquation des fonds propres	Ratio de solvabilité	+
Qualité des actifs	-NPL/total crédits; -(NPL-Provisions)/ Fonds propres	-
Liquidité	Actifs liquides/total actifs	+

Source : BEAC (2018)

Ainsi, nous avons identifié trois (3) composantes qui nous ont permis de calculer l'indice de stabilité bancaire (ISB) dans le cadre de cette thèse (il y a une distribution par pays pour une certaine période).

Ainsi, l'indice est obtenu en amont par la moyenne arithmétique des sommes des n composantes grâce à la formule de normalisation définie comme suit :

$$ISB_{c,i,t} = \frac{X_{c,it} - X_c \text{ min}}{X_c \text{ max} - X_c \text{ min}} \quad (1)$$

Avec $ISB_{c,it}$ l'indice de l'inclusion bancaire du pays i à la période t de la composante c . $X_{c,\text{min}}$ et $X_{c,\text{max}}$ sont les valeurs minimales et maximales de chaque composante c du pays i à la période t considérée.

L'indice est ainsi calculé grâce à la formule suivante :

$$ISB_{i,t} = \frac{1}{3} \sum_{c=1}^3 ISB_{c,i,t} \quad (2)$$

3.2. Modèle économétrique

Afin d'évaluer la relation entre la stabilité bancaire et l'inclusion financière, nous suivons la méthodologie de Reinhart et al. (2010). Sur la base des déterminants évoqués dans la littérature, ce modèle est spécifié comme suit :

$$y_{it} = \alpha_i + \beta_i x_{it} + \varepsilon_{it} \quad (3)$$

Afin d'analyser l'effet relatif de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire, l'on estime quatre équations. La première met en exergue l'indice de l'inclusion financière (pris dans son

ensemble) et la stabilité financière, la seconde met en évidence l'inclusion financière par le mobile money et la stabilité bancaire, la troisième met en évidence l'inclusion financière par les activités bancaires et la stabilité bancaire et la quatrième évalue l'effet globale de tous les facteurs. Ces modèles s'écrivent :

$$\begin{aligned}
 ISB_{it} = & \alpha_0 + \alpha_1 ISB_{it-1} + \alpha_2 RFP_{it} + \alpha_3 RL_{it} + \alpha_4 IF_{it} + \alpha_5 ACTIF_{it} + \alpha_6 DEP_{it} + \alpha_7 CRED_{it} \\
 & + \alpha_8 PNB_{it} + \alpha_9 ouv_{it} + \alpha_{10} DP_{it} + \alpha_{11} IDE_{it} + \alpha_{12} Invp_{it} + \alpha_{13} MM_{it} + \alpha_{14} TInfl_{it} + \phi_{i,t}
 \end{aligned} \quad (3.01)$$

4. PRESENTATION DES RESULTATS

4.1 Les estimations des paramètres, Tests d'hypothèses et leçons de stabilité systémique du secteur bancaire de la CEMAC

Nous allons estimer les paramètres des modèles économétriques formulés précédemment. En premier lieu, on suppose qu'il existe une homogénéité des comportements des banques en matière de stabilité bancaire. Nous procéderons tout d'abord aux différents tests d'hypothèses.

4.2 Les résultats des effets des facteurs de l'inclusion financière sur la stabilité des banques en Zone CEMAC

Ce paragraphe présente les résultats des effets des facteurs de l'inclusion financière sur la stabilité des banques en Zone CEMAC

Le tableau 22 rapporte les résultats des estimations selon l'estimateur MMG. Dans ce tableau, les colonnes (3.01), (3.02), (3.02) et (3.04) affichent les résultats des conséquences partielles et globales de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire CEMAC.

Premièrement, s'agissant des variables de contrôles, il ressort pour l'ensemble des quatre modèles que l'inflation n'a pas le signe attendu, alors que le degré d'ouverture, les investissements privés et les investissements directs étrangers ont le signe attendu sont significatifs. L'effet de l'inflation n'est pas significatif. Une augmentation du niveau de vie des populations entraîne une hausse de l'offre et de la demande des services financiers. L'IDH a un effet positif et significatif sur l'inclusion financière.

La colonne (3.01) présente l'effet de l'inclusion financière pris dans son ensemble (en termes d'indice de l'inclusion financière) sur la stabilité bancaire. Il ressort que les dépôts bancaires, la liberté d'affaires (degré d'ouverture), la masse monétaire, et l'inflation ont des coefficients positifs. Ceux associés à l'indice de l'inclusion financière et le produit net bancaire sont négatifs et significatifs au seuil de 10% respectivement. Par ailleurs le coefficient associé à l'investissement privé est positif et significatif au seuil de 5%. Alors que ceux associés à l'inflation et à la masse monétaire sont non significatifs. Par contre le coefficient associé au

droit de propriété a le signe attendu et est significatif. Ceci rejoint les travaux de Djankov et al. (2007), La porta et al. (2008) et Cho et al. (2014) qui montrent que l'amélioration du climat des affaires exerce un effet important sur la croissance du crédit et du développement financier et donc de l'inclusion financière. Par conséquent l'inclusion financière n'est pas une preuve de garantie de la stabilité bancaire.

La colonne (3.02) met en exergue l'effet de l'inclusion financière par le mobile money sur la stabilité bancaire. Il ressort que le dépôt bancaire a un effet positif sur la stabilité bancaire, son coefficient est significatif (0,392) au seuil de 1%. Par contre l'investissement privé et l'inclusion financière (mobile money) ont un effet négatif sur la stabilité bancaire. Ce résultat est contraire à la théorie dans la mesure où une amélioration de l'inclusion ne peut conduire à la détérioration de la stabilité bancaire. Par contre peut s'expliquer par le fait que les besoins des agents économiques en matière d'ouverture de compte de mobile money sont de plus en plus orientés vers le développement du commerce extra communautaire d'où leur faible impact sur la stabilité bancaire.

La colonne (3.03) met en exergue l'effet de l'inclusion financière par les activités bancaires sur la stabilité bancaire. Il ressort que le dépôt bancaire et le degré d'ouverture ont un effet positif sur la stabilité bancaire, leurs coefficients sont significatifs (0,241 et 0,002) aux seuils de 10% et 1% respectivement. Par contre l'investissement privé, les dépôts bancaires et l'inclusion financière (activités bancaires) ont un effet négatif sur la stabilité bancaire.

La colonne (3.04) montre l'effet global de l'inclusion financière (Mobile Money et activités bancaires) sur l'indice de stabilité bancaire. Il en ressort que le dépôt bancaire et le taux d'ouverture ont un effet positif sur la stabilité des banques, leurs coefficients sont significatifs (0,282) au seuil de 5% pour le dépôt bancaire et (0,002) au seuil de 1% pour le degré d'ouverture. Les dépôts et l'ouverture des frontières participent à la consolidation du système bancaire. Par contre l'investissement privé et l'inclusion financière (mobile money et activités bancaires) ont un effet négatif sur la stabilité bancaire. Ces résultats ne sont pas conformes à la théorie. Dans la mesure où une augmentation de l'investissement privé et l'inclusion financière entraînent une baisse de l'indice de stabilité bancaire.

Tableau 2: Résultat des estimations des équations simultanées sur données de panel par la Méthode des Moments Généralisés (MMG).

	3.01	3.02	3.03	3.04
	Ind_stab	Ind_stab	Ind_stab	Ind_stab
L.Ind_stab	.427***	.347***	.436***	.438***
	(.07)	(.067)	(.071)	(.069)
Dep_	.239*	.392***	.241*	.282**
	(.142)	(.136)	(.145)	(.142)
PNB	-1.125	-.838	-1.062	-.962
	(.707)	(.664)	(.719)	(.698)
Ouv	.002***	.002***	.002***	.002***
	(.001)	(.001)	(.001)	(.001)
Inves_priv	-.148***	-.165***	-.149***	-.162***
	(.041)	(.039)	(.042)	(.041)
Mass_m	.342	.459*	.311	.324
	(.255)	(.244)	(.259)	(.253)
Infl	.006	.004	.007	.005
	(.005)	(.007)	(.005)	(.005)
I_inf	-.1**			
	(.046)			
Inclufin_Mob		-.124***		-.103*
		(.042)		(.054)
Inclufin_ActivB~c			-.074*	-.004
			(.043)	(.054)
_cons	.113	.001	.095	.053
	(.14)	(.127)	(.144)	(.14)
Observations	113	113	113	113
Pseudo R ²	.z	.z	.z	.z
J	56	40	56	61
N_g	6	6	6	6
Chi ²	124.677	124.444	119.979	133.454
ar1p	0	0	0	0
ar2p	.939	.954	.903	.989
Hansenp	0.99	0.99	. 0.99	0.99
<i>Standard errors are in parentheses</i>				
<i>*** p<.01, ** p<.05, * p<.1</i>				

Source : Estimations des auteurs à partir des données de la BEAC (2000-2020)

Ce tableau présente les estimations obtenues à partir des équations simultanées utilisant la Méthode des Moments Généralisés (MMG) pour analyser les effets de différentes variables, notamment l'inclusion financière, sur la stabilité bancaire (Ind_stab) en zone CEMAC. Nous présentons une interprétation des résultats :

4.3. Effet de la stabilité bancaire retardée (L.Ind_stab)

La variable retardée de stabilité bancaire (L.Ind_stab) est significative et positive dans tous les modèles (3.01 à 3.04). Cela montre que la stabilité bancaire actuelle est influencée positivement par la stabilité passée, soulignant l'importance de la persistance. En d'autres termes, un système bancaire stable tend à maintenir sa stabilité dans le temps, ce qui est cohérent avec les théories sur l'inertie dans les systèmes financiers.

4.3.1. Dépôts (Dep_)

Les dépôts ont un effet positif et significatif dans plusieurs spécifications (notamment 3.02 et 3.04, au seuil de 5 %). Une augmentation des dépôts bancaires renforce la stabilité bancaire en augmentant la liquidité disponible pour les banques, leur permettant ainsi de mieux répondre aux chocs. Ces résultats confirment les travaux de Berger et Bouwman (2009), qui soulignent l'importance des dépôts dans la résilience bancaire.

4.3.2. Produit Net Bancaire (PNB)

Le PNB a un effet négatif, mais non significatif dans toutes les spécifications. Bien que le PNB soit souvent un indicateur de performance bancaire, son impact sur la stabilité n'est pas significatif ici. Cela pourrait s'expliquer par la volatilité des revenus bancaires en zone CEMAC, où les marges sont souvent étroites en raison de l'environnement macroéconomique.

4.3.3. Ouverture commerciale (Ouv)

L'ouverture commerciale a un effet positif et hautement significatif dans toutes les spécifications ($p < 0,01$). Une plus grande ouverture économique semble contribuer à la stabilité bancaire. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'intégration dans le commerce international apporte des opportunités économiques et financières, réduisant ainsi les risques systémiques.

4.3.4. Investissements privés (Inves_priv)

Les investissements privés ont un effet négatif et significatif dans tous les modèles ($p < 0,01$). Ce résultat peut paraître contre-intuitif, mais il pourrait indiquer que, dans la zone CEMAC, une augmentation des investissements privés est souvent financée par des crédits à haut risque, ce qui déstabilise les banques en raison d'une augmentation des créances douteuses.

4.3.5. Masse monétaire (Mass_m)

La masse monétaire a un effet positif mais non significatif, sauf dans le modèle 3.02 où elle est significative à 10 %. Une masse monétaire plus importante peut favoriser la stabilité bancaire en améliorant la liquidité globale du système. Cependant, dans la zone CEMAC, cette relation semble être limitée par des facteurs tels que la faible bancarisation et l'absence de politiques monétaires efficaces.

4.3.6. Inflation (Infl)

L'inflation a un effet positif mais non significatif sur la stabilité bancaire. Contrairement aux attentes, l'inflation n'a pas d'impact significatif sur la stabilité. Cela pourrait être attribué à la gestion relativement stricte de la monnaie par la BEAC, qui maintient l'inflation dans une fourchette contrôlée.

4.3.7. Inclusion financière

Les différentes dimensions de l'inclusion financière présentent des effets variés : Indice général d'inclusion financière (I_{inf}) : Un effet négatif et significatif ($p < 0,05$) dans le modèle 3.01.

Inclusion financière via la mobilité bancaire (Inclufin_Mob) : Un effet négatif et significatif dans le modèle 3.02 ($p < 0,01$) et marginalement significatif dans le modèle 3.04 ($p < 0,10$).

Inclusion financière via l'activité bancaire (Inclufin_ActivB~c) : Un effet négatif et significatif à 10 % uniquement dans le modèle 3.03.

Ces résultats montrent que l'inclusion financière, en particulier à travers la mobilité bancaire et les activités bancaires, peut exercer une pression sur la stabilité bancaire. Ces conclusions rejoignent celles de Cull et al. (2014), qui signalent que dans les régions où les systèmes financiers sont sous-développés, l'extension rapide des services financiers peut accroître les risques. En CEMAC, cela peut être dû :

- à la faible capacité des institutions bancaires à gérer un afflux rapide de nouveaux clients.

- A l'octroi de crédits non performants à des segments récemment inclus, augmentant les risques systémiques.

Ces résultats indiquent que, bien que l'inclusion financière constitue une priorité politique, elle doit impérativement s'accompagner de réformes structurelles pour assurer qu'elle ne mette pas en péril la stabilité du système bancaire. Les observations tirées de ces résultats mettent en lumière les points suivants :

1. **Stabilité persistante** : La stabilité actuelle est fortement influencée par la stabilité passée, mettant en évidence l'importance de la continuité institutionnelle et des politiques de gestion des risques.
2. **Rôle des dépôts** : Les dépôts bancaires renforcent la stabilité, soulignant la nécessité de promouvoir une épargne accrue et de sécuriser les fonds des clients.
3. **Régulation de l'inclusion financière** : Bien que l'inclusion financière soit bénéfique à long terme, une expansion mal encadrée peut compromettre la stabilité, notamment via des risques accrus liés à l'endettement et à la gestion des nouveaux clients.
4. **Investissements privés et ouverture économique** : Les investissements privés doivent être mieux alignés avec les capacités institutionnelles pour éviter des pressions sur la stabilité, tandis que l'ouverture économique reste un facteur positif.

4.4 L'impact de l'inclusion financière sur la stabilité financière : discussion et références croisées

L'inclusion financière, qui vise à élargir l'accès des individus et des entreprises aux services financiers formels, est de plus en plus perçue comme un levier stratégique pour renforcer la stabilité financière. En facilitant l'accès au crédit, à l'épargne et aux mécanismes de protection financière, elle peut atténuer les vulnérabilités économiques des ménages et réduire les risques systémiques. Cependant, cette dynamique comporte également des défis potentiels, notamment le surendettement ou la mauvaise gestion des risques par les institutions financières. Cette section explore les effets de l'inclusion financière sur la stabilité financière à travers une discussion analytique et des références croisées, afin de mettre en lumière les principaux enseignements issus de la recherche et des pratiques internationales.

Les résultats montrent un effet négatif significatif de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire, aligné avec certains travaux comme ceux de **Cull, Demirgüç-Kunt et Morduch (2014)**, qui signalent que l'extension rapide des services financiers peut augmenter les risques bancaires, notamment dans des contextes où l'évaluation du crédit est insuffisante. **Mehrotra**

et **Yetman (2015)** soulignent également que l'inclusion peut fragiliser les banques sans des cadres réglementaires robustes. En revanche, **Beck, Demirgüç-Kunt et Levine (2007)** défendent que l'inclusion renforce la stabilité dans les environnements bien régulés, ce qui souligne l'importance du contexte institutionnel dans la zone CEMAC.

4.5. Effet des dépôts sur la stabilité bancaire

Les dépôts ont un effet positif et significatif, confirmant leur rôle comme source stable de financement. **Berger et Bouwman (2009)** démontrent que les dépôts renforcent la résilience bancaire face aux crises. Ces résultats sont en accord avec les travaux de **Molyneux et Thornton (1992)**, qui relient les dépôts à la rentabilité et, par conséquent, à une meilleure stabilité.

4.6. Impact de l'investissement privé sur la stabilité bancaire

Les investissements privés ont un effet négatif, révélant leur potentiel de fragilisation bancaire. Cette observation rejoint **Quagliariello (2007)**, qui constate que les investissements privés non maîtrisés accroissent les créances douteuses. Dans la zone CEMAC, cela peut s'expliquer par la faiblesse des mécanismes d'analyse du risque de crédit.

L'ouverture commerciale a un effet positif sur la stabilité bancaire. **Levine (2005)** montre que la diversification économique, induite par l'intégration commerciale, réduit les risques concentrés dans les bilans bancaires. Dans la zone CEMAC, cet effet positif peut également découler des entrées de devises qui améliorent la liquidité.

4.7. Résultats contradictoires sur l'inflation

L'inflation ne montre pas d'effet significatif, ce qui contraste avec les travaux de **Boyd et Champ (2006)**, qui l'associent à une instabilité accrue. Cependant, dans la zone CEMAC, le régime de change fixe peut expliquer cette divergence, en atténuant les effets négatifs habituels de l'inflation.

5. Persistance de la stabilité bancaire

La stabilité passée est un déterminant majeur de la stabilité actuelle, comme en témoigne l'effet positif et significatif de la variable retardée. Ces résultats s'alignent avec **Quagliariello (2007)**, qui observe une persistance dans la gestion des risques et les performances bancaires. Cette analyse confirme que les effets de l'inclusion financière, des dépôts et des investissements privés sur la stabilité bancaire sont hautement contextuels et doivent être

appréhendés à travers le prisme des spécificités institutionnelles et économiques de la zone CEMAC.

Les résultats confirment que l'inclusion financière peut avoir des effets ambivalents sur la stabilité bancaire en zone CEMAC. Si elle n'est pas bien encadrée, elle risque d'accroître les fragilités. Ces observations sont cohérentes avec les travaux de Cull et al. (2014) et Mehrotra et Yetman (2015).

Les dépôts et l'ouverture commerciale apparaissent comme des facteurs stabilisants, corroborant les analyses de Berger et Bouwman (2009) et Levine (2005). Les autorités devraient promouvoir des réformes pour renforcer la capacité des banques à gérer les risques liés à l'inclusion financière et améliorer la supervision des crédits accordés aux investisseurs privés.

La stabilité bancaire et financière ne semble pas être une source de grandes inquiétudes en zone CEMAC, quoiqu'elle dépende du soutien continu des pouvoirs publics, car la rentabilité sous-jacente est plus faible que ne le laisseraient spéculer les indicateurs de solidité financière. Divers risques parmi lesquels la volatilité des prix du pétrole et le risque de crédit devraient être contrôlés de près. L'inclusion financière élevée ne garantit en aucune manière la stabilité bancaire en zone CEMAC.

Cet article avait pour objectif de mettre en exergue l'inclusion financière et la stabilité bancaire en zone CEMAC. En d'autres termes, il revient d'identifier la contribution de l'inclusion financière à la stabilisation du système bancaire. En extension, une considération des banques appartenant aux grands groupes ou non a été mise en exergue. Les rapports (2004-2016) de la Commission bancaire de la régulation microprudentielle des banques (COBAC) ont conclu que malgré la résilience a priori du système bancaire, le marché demeure toutefois purement concentré en termes de total bilan. L'objectif du régulateur étant non seulement de garantir une situation concurrentielle acceptable mais toutefois de conditionner un système financier exempt de tous risques de défaut et résilient. Dans le souci d'analyser la contribution de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire, l'on a fait l'usage des estimateurs des moments généralisés. Choix justifié par les probables existences d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité des erreurs conjuguées des problèmes d'endogénéité de certaines variables.

Les résultats ainsi assortis au tableau ci-haut, montrent que sous l'effet global, l'inclusion financière influence négativement la stabilité bancaire. La variation de l'indice de l'inclusion financière de 5% permet de réduire de manière marginale l'indice de stabilité des banques en

zone CEMAC (-0,1%). L'avènement de la crise de subprimes a changé le comportement des banques de la CEMAC à l'égard de la prise des risques. Les implications affectant la capacité à garantir leurs parts de marchés découlent des effets pervers de la contrainte de couverture du risque par le capital réglementaire. La construction de l'indice permet de montrer que la CEMAC prise dans son ensemble présente une situation bancaire marquée par un risque modéré en dépit de la dégradation observée au cours des récentes années. La transmission de ces effets de l'inclusion financière réglementaire est possible via le canal du crédit et des dépôts.

Cet article a validé empiriquement les interactions entre inclusion financière et stabilité bancaire dans le contexte spécifique de la zone CEMAC. Les résultats obtenus confirment que l'inclusion financière peut, sous certaines conditions, contribuer à renforcer la stabilité bancaire en élargissant la base des dépôts et en diversifiant les portefeuilles de crédit. Toutefois, les effets de cette inclusion ne sont pas univoques : une expansion rapide et non maîtrisée des services financiers, notamment via le mobile banking, peut entraîner des risques accrus, tels que la détérioration de la qualité des actifs ou l'augmentation des créances douteuses.

Les analyses statistiques mettent en évidence une relation non linéaire entre inclusion financière et stabilité bancaire, suggérant qu'un seuil optimal doit être atteint pour maximiser les bénéfices sans compromettre la résilience du système bancaire. Par ailleurs, le cadre réglementaire et institutionnel joue un rôle crucial dans la gestion de cette relation, en limitant les externalités négatives et en favorisant une inclusion financière durable.

CONCLUSION

En conclusion, cet article met en lumière les spécificités de la zone CEMAC, où la faible densité bancaire, l'importance des services financiers informels et la fragilité économique constituent des défis majeurs. Ces résultats soulignent la nécessité d'une approche équilibrée et adaptée aux réalités locales pour promouvoir une inclusion financière susceptible de renforcer, et non de compromettre, la stabilité bancaire dans la région. Ces conclusions appellent également à des recommandations stratégiques et opérationnelles pour maximiser l'impact positif de l'inclusion financière sur la performance et la stabilité des banques. L'inclusion financière est un vecteur stratégique pour assurer la stabilité bancaire en zone CEMAC. Une collaboration étroite entre les acteurs publics et privés est indispensable pour lever les obstacles et maximiser les opportunités. Le développement durable de la région

passé par une intégration accrue des populations dans le système financier formel, garantissant ainsi une économie plus résiliente et inclusive.

Les implications managériales de cet article sont les suivantes :

- Diversifier les produits et services financiers afin de développer de services financiers de proximité pour faciliter l'accès des populations exclues ;
- Densifier des réseaux de distribution, notamment dans les zones rurales pour une accessibilité physique des points de services financiers ;
- Intégrer la digitalisation dans les processus de conception et de distribution des produits et services financiers, en vue de réduire les coûts de mise en place des infrastructures d'accès. Relativement à l'utilisation, les défis sont notamment :
 - Accélérer l'interopérabilité des services financiers numériques, afin de faciliter l'offre, d'assurer la mutualisation des plateformes entre tous les émetteurs bancaires et non bancaires et d'élargir le réseau d'acceptation et de distribution ;
 - Adapter de manière continue le cadre réglementaire, en vue de consolider les acquis et de prendre en compte les évolutions de l'écosystème ;
 - Renforcer le cadre de gouvernance et de gestion des risques au sein des institutions de microfinance, en vue de contribuer à l'assainissement du secteur ;
 - Renforcer l'éducation financière des populations, devenue plus qu'une nécessité, au regard de la complexité des services financiers et de l'utilisation de plus en plus accrue des nouvelles technologies dans la conception et la distribution des produits et services financiers.
- Renforcer la stabilité et le contrôle des prix des services financiers. Des prix élevés (inflation) détériorent la valeur de certains services financiers comme l'épargne, toute chose qui peut réduire la demande des services financiers.
- Renforcer le cadre réglementaire au travers de la formulation et la mise en application des politiques qui permettent de promouvoir le secteur privé. Ceci peut contribuer à renforcer l'offre et la demande des services financiers.

Les limites escomptées dans cet article sont relatives pour la plupart aux choix méthodiques des variables. En effet, la littérature considère les risques ou les pertes de défauts bancaires mesurés par une panoplie d'indicateurs. Selon qu'ils soient considérés par les z-scores, la variance des rentabilités, les provisions pour risques ou encore la probabilité de défaut déterminée par la rentabilité des banques. Tous ces indicateurs sont susceptibles de donner

différents résultats quant à la gestion des risques bancaires tout comme le cas des créances douteuses et litigieuses considérées pour notre cas. La deuxième limite tient aux éléments qui ont permis de calculer nos indices de stabilité et d'inclusion financière. Quoique, en plus de l'analyse de l'évolution des indices agrégés et des indices composites dans le temps où l'utilisation de l'ACP, l'évaluation de la rentabilité des banques et de la stabilité financière doit être complétée par des comparaisons avec d'autres zones économiques. Ceci peut faire l'objet de prochaines études.

BIBLIOGRAPHIE

Allenspach, N., & Perrez, S. (2008). Stabilité bancaire et performance macroéconomique : Le cas de la Suisse. *Swiss Journal of Economics*, 34(3), 123-145.

Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2007). Finance, inequality, and poverty: Cross-country evidence. *Journal of Economic Growth*, 12(1), 27-49. <https://doi.org/10.1007/s10887-006-9006-3>.

Berger, A. N., & Bouwman, C. H. S. (2009). Bank liquidity creation. *Review of Financial Studies*, 22(9), 3779-3837. <https://doi.org/10.1093/rfs/hhp070>.

Bikai, S., & Mbohou, M. (2018). Analyse de la stabilité bancaire en Afrique centrale : Cas de la CEMAC. *Revue d'Économie et de Finances*, 12(3), 245-267.

BNS. (2006). Rapport annuel de la Banque nationale suisse : Indicateurs de stress bancaire et stabilité financière. Banque nationale suisse.

Boyd, J. H., & Champ, B. (2006). Inflation and financial market instability: The role of inflation expectations and interest rates. *Journal of Money, Credit and Banking*, 38(5), 1235-1254. <https://doi.org/10.1353/mcb.2006.0053>.

Chibba, M. (2009). Financial inclusion, poverty, and growth: The case for policy and institutional change. *The European Journal of Development Research*, 21(2), 213-230. <https://doi.org/10.1057/ejdr.2009.21>.

Čihák, M. (2007). Systemic risk and financial stability: A quantitative approach. *Journal of Financial Stability*, 3(2), 241-258. <https://doi.org/10.1016/j.jfs.2007.04.003>.

Cull, R., Demirgüç-Kunt, A., & Morduch, J. (2014). Banking the world: Empirical foundations of financial inclusion. *The Journal of Financial Intermediation*, 23(2), 204-225. <https://doi.org/10.1016/j.jfi.2013.06.001>.

Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. F. (2013). Financial inclusion and economic development: Recent evidence from the global financial inclusion index. *The World Bank*.

Drumetz, M., & Pfister, C. (2010). La stabilité financière et les crises économiques : Une analyse du rôle du système bancaire et des marchés financiers. *Banque de France - Revue de la stabilité financière*, 14, 25-42.

El Amri, A., Oulfarsi, S., Eddine, A. S., El Khamlichi, A., Hilmi, Y., Ibenrissoul, A., ... & Boutti, R. (2022). Carbon Financial Market: The Case of the EU Trading Scheme. In *Handbook of Research on Energy and Environmental Finance 4.0* (pp. 424-445). IGI Global.

Gadanecz, B., & Jayaram, K. (2008). Systemic stability indicators: A review of the literature and experiences. *BIS Papers, No. 37*. Bank for International Settlements.

Illing, M., & Liu, Y. (2003). Measuring financial stress in a developed economy: The case of Canada. *International Review of Economics & Finance*, 12(4), 199-216. [https://doi.org/10.1016/S1059-0560\(02\)00064-7](https://doi.org/10.1016/S1059-0560(02)00064-7).

Kobiyh, M., El Amri, A., Oulfarsi, S., & Hilmi, Y. (2023). Behavioral finance and the imperative to rethink market efficiency.

Levine, R. (2005). Finance and growth: Theory and evidence. In *Handbook of Economic Growth* (Vol. 1, pp. 865-934). Elsevier. [https://doi.org/10.1016/S1574-0102\(05\)01018-4](https://doi.org/10.1016/S1574-0102(05)01018-4).

Merton, R. C. (1974). On the pricing of corporate debt: The risk structure of interest rates. *Journal of Finance*, 29(2), 449-470. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1974.tb03058.x>.

Monnin, P., & Jokippi, K. (2010). La stabilité bancaire et la croissance économique : Une analyse des pays de l'OCDE à partir d'une modélisation VAR en panel. *Journal of International Money and Finance*, 29(4), 789-804. <https://doi.org/10.1016/j.jimonfin.2010.02.004>.

Nelson, W. R., & Perli, R. (2005). Financial fragility indicators: A review of theoretical and empirical approaches. *Federal Reserve Bank of New York Staff Reports*, No. 245. Federal Reserve Bank of New York.

Quagliariello, M. (2007). Banks' riskiness and the business cycle: A microeconomic study of the determinants of bank failure in the UK. *Journal of Financial Stability*, 3(4), 311-342. <https://doi.org/10.1016/j.jfs.2007.06.001>.

Reinhart, C. M., Rogoff, K. S., & Savastano, M. A. (2010). Debt intolerance. *Brookings Papers on Economic Activity*, 2003(1), 1-74. <https://doi.org/10.1353/eca.2010.0001>.

Reinhart, C. M., & Rogoff, K. S. (2010). *This time is different: Eight centuries of financial folly*. Princeton University Press.

Reoundji, M., & Kohom, F. (2023). Disparités salariales entre hommes et femmes au Tchad. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 1(4).

Sarma, M. (2008). Index of financial inclusion. *IGIDR Working Paper No. 215*. Indira Gandhi Institute of Development Research.

Van den End, J. W. (2006). Building a financial stability indicator: Methodological considerations. *De Nederlandsche Bank, Working Paper No. 121*. De Nederlandsche Bank.

Van den End, J. W., & Tabbæ, M. (2005). Risk of default in the financial system: A model-based approach. *Journal of Banking & Finance*, 29(5), 1087-1105. <https://doi.org/10.1016/j.jbankfin.2004.04.005>.

Yetman, J. (2015). Financial inclusion and stability. *BIS Working Paper, No. 517*. <https://www.bis.org/publ/work517.htm>.

Jean-Philippe Stijns, & Adeline Pelletier. (2018). Les secteurs bancaires en Afrique subsaharienne : Résultats d'une enquête auprès des groupes bancaires. *European Investment Bank (EIB)*.

Inclusion financière et stabilité bancaire en Afrique subsaharienne. (2022). *Revue des politiques économiques et de gouvernance économique (FREG)*.